

INFORMATION LOCATAIRE

***Compte rendu de réunion à l'OPHLM
avec le Président de l'Office M. Georges MOTHRON***

Argenteuil le 28 mai 2006

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Monsieur Georges MOTHRON, Président de l'OPHLM d'Argenteuil et Député Maire d'Argenteuil accompagné de Madame COMET Directrice de l'Office ont reçu le lundi 22 mai une délégation composée de Madame GAGNE Jacqueline, Présidente de l'Amicale des Locataires de Joliot-Curie, de Messieurs Jean-Marie MAQUET et Jean-Pierre LECLERT Membre de l'Amicale ainsi que Monsieur Marcel CARLIER Administrateur de la CNL.

Monsieur MOTHRON, Président de l'Office explique que la cité Joliot Curie a été faite avec des matériaux des années 50, qu'il y a des problèmes de sécurité liés au gaz. Qu'il y a eu beaucoup de travaux dont deux réhabilitations et qu'il faut arrêter de mettre des « rustines ».

Madame la Directrice nous indique que les deux réhabilitations ont aggravé les problèmes phoniques, même si le thermique a été amélioré. Madame COMET précise qu'il y a un effet « bouteille thermo », que les constructions sont légères et peu solides de type cité d'urgence.

A notre question sur la démolition de logements à la cité Joliot Curie, Monsieur MOTHRON **confirme la démolition de 282 logements pour l'an 2010 et la totalité de la cité à 30 ans.** Il précise qu'il sera reconstruit **140 logements sociaux** sur site et que les locataires concernés par les démolitions seront prioritaires s'ils le souhaitent sur l'attribution des nouveaux logements. Il précise qu'un taux de rotation de logement de 10% sur la cité permettra de reloger les locataires concernés et désireux de rester sur le quartier. Il y a sur l'ensemble du parc une rotation de 5% à 7%, elle est de 2 % en centre ville. Cette situation devant permettre un relogement sur Argenteuil de tous ceux qui le souhaitent.

La rénovation des autres logements se fera sans déménagement des locataires.

La construction des nouveaux logements intégrera les normes nouvelles, prenant en compte les personnes handicapées et à mobilité réduite. Monsieur MOTHRON étudie la construction d'un bâtiment de 60 logements dédiés aux personnes âgées et aux personnes handicapées, il propose qu'une concertation soit mise en place en direction des personnes concernées.

A la question « Pourquoi ne pas démolir dès maintenant dans sa totalité l'ensemble des 1041 logements ? » Monsieur MOTRON répond qu'en l'état actuel il n'est pas possible de reloger l'ensemble des locataires.

A la question sur le coût des loyers pour les nouveaux logements sociaux ? **Il est répondu, qu'il va de soit qu'au vu du coût des constructions neuves, les loyers seront supérieurs à ceux pratiqués actuellement dans l'ensemble Joliot Curie.**

Monsieur MOTHRON nous indique qu'il existe un projet pour des logements avec accession à la propriété, ce qui répondrait à une demande des nouvelles générations.

Le Président précise qu'il souhaite faire une meilleure mixité de l'habitat et faire de Joliot Curie « un village » où il fera bon vivre.

Nous avons rappelé que beaucoup souhaiteraient pouvoir accéder à la propriété, mais que malheureusement, cela restait pour la plupart dans le domaine du rêve pour des questions financières.

A la fin de cette réunion d'une heure, Monsieur le Président de l'Office a proposé une prochaine réunion au mois de septembre et une réunion trimestrielle dans le suivi de ce projet de rénovation, démolition et restructuration du quartier Joliot Curie.

L'Amicale des Locataires déplore les démolitions et aurait été plus favorable à une rénovation complète des 1041 logements.

Une page dans l'histoire du logement social a l'air de se tourner à Argenteuil. Il est vrai que bon nombre d'incivilités et de dégradations de la cité ces dernières années donnent des arguments à ceux qui prônent les démolitions des grands ensembles. Nous ne pouvons que constater et déplorer : les jeux de motos, les cris et pétards, les déchets ménagers allant directement de la fenêtre au sol...

Nous sommes opposés à la démolition de ces logements sociaux qui auront permis à beaucoup d'entre nous d'avoir une salle de bains, l'eau chaude et des toilettes dans l'appartement et de connaître un certain confort avec des revenus modestes.

L'Amicale vous tiendra informés régulièrement par tracts de l'évolution du dossier

Restant à votre disposition, je vous prie, Madame, Mademoiselle, Monsieur, de recevoir mes salutations distinguées.

Jaqueline GAGNE